



L'Etat et vous...



Juin 2005

Lettre d'information de la Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon



Albert Dupuy
Préfet de
Saint-Pierre-et-Miquelon

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon connaît une situation économique et sociale difficile, marquée par d'importantes difficultés accentuées par la faiblesse de la capacité de financement des collectivités locales.

Dans ce contexte, en même temps que des mesures urgentes sont mises en œuvre en matière de délégations de crédits, il est indispensable de définir les grands objectifs qui constituent les priorités sur lesquelles seront concentrés les efforts et les financements dans le cadre de l'éventuel futur contrat de plan et de la mise en œuvre du DOCUP (Document Unique de Programmation).

Il s'agit de développer l'activité autour de la diversification en matière de ressources halieutiques en privilégiant la multiplication des projets, et autour de la consolidation de la commande publique, en visant à réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur en augmentant le taux de couverture des importations par les exportations.

La Commande Publique

Par son effet sur le maintien de l'emploi et sur la nécessaire mise à niveau des équipements, elle doit continuer à constituer un des éléments importants de l'activité.

Elle suppose :

- une meilleure coordination avec les maîtres d'ouvrage et les financeurs visant à une programmation optimale des procédures, des subventions et des décisions ;
- la mise en œuvre de dispositifs financiers pérennes (cf. fonds régional de péréquation proposé dans le cadre de la réforme statutaire).

Elle peut trouver un développement si d'autres objectifs se réalisent ; le tourisme et la diversification aquaculture par exemple, supposent que des équipements soient construits.

Diversification de l'activité liée aux produits de la mer

La production halieutique actuelle génère un chiffre d'affaires et un gisement d'emplois conséquent, qui concernent des produits souvent transformés, exportés pour une part très importante.

Les objectifs doivent consister à :

- valoriser le potentiel et la diversité de la ressource tant halieutique qu'en matière d'aquaculture ;
- exploiter et valoriser tous les quotas attribués à l'archipel ;



Il s'agit d'accroître la production débarquée et transformée sur l'archipel et d'améliorer la valeur ajoutée.

Un plan de développement durable de la filière déclinera les objectifs d'ici 2010 avec une première phase 2005-2007.

Pétrole

La présence probable d'hydrocarbures, au large dans une zone traversée par la zone économique exclusive, constitue un facteur favorable de développement qui peut avoir pour effet de faire bénéficier Saint-Pierre-et-Miquelon de retombées économiques notamment en matière de fourniture de biens et services à l'activité en mer de l'industrie pétrolière, comme cela est prévu par le plan de valorisation économique de l'accord franco-canadien signé le 17 mai 2005.

L'environnement

Même si elle ne représente pas beaucoup d'emplois, l'activité agricole qui renaît contribue à l'approvisionnement local.

Cette activité pourrait être complétée et prolongée par la mission d'entretien et de valorisation de l'espace, par la protection de certaines zones ou la préservation d'écosystèmes fragiles ou de la forêt.

En complément de cette préoccupation, l'amélioration de la prévention de pollutions, la mise aux normes des établissements, la gestion des déchets doivent participer à un projet de développement durable qui doit, de plus, comporter des mesures visant la protection du littoral et des zones humides.

Dans le même ordre d'idée une réflexion doit être lancée sur la création d'un conservatoire du littoral.

EDITION SPECIALE



Santé

Consolider une politique ambitieuse autour de l'hôpital dont les locaux vont être reconstruits, au moment où se mettent en place un centre de santé et une politique en faveur des personnes âgées qu'il s'agit de structurer et de mettre en cohérence.

Le projet de l'hôpital doit s'adosser à un réseau inter-hospitalier comprenant des centres hospitaliers de métropole et des établissements du Canada pour certaines spécialités ou pathologies, avec la désignation du Centre Hospitalier François Dunan pour celles où la qualité serait de nature à le positionner comme référence.

Le tourisme

Le tourisme doit profiter des atouts indéniables de Saint-Pierre-et-Miquelon ; spécificité géographique, nature originale et préservée, qualité de la flore et de la faune, histoire riche et lien avec plusieurs régions de métropole.

S'il peut se développer, le tourisme ne concernera pas des flux considérables et se fera en liaison avec le tourisme canadien.

Il peut porter sur des « circuits verts », la voile et la plaisance de proximité et s'appuyer sur le développement des croisières en Atlantique Nord dont Saint-Pierre-et-Miquelon serait l'escale.

Les services

Imaginer des projets dans le domaine des services, en utilisant les techniques de l'information et de la communication pour créer des activités à forte valeur ajoutée et/ou employer de la main d'œuvre.

Le FRANCOFORUM peut être utilisé comme centre de ressources permettant les formations nécessaires et pour organiser des actions de formation liées à l'activité de l'archipel et à ses prolongements (aquaculture, langue, droit européen, tourisme, etc.). Pour certaines actions ou disciplines un partenariat peut être organisé avec les universités proches du Canada, comme c'est déjà le cas pour le secondaire avec le lycée.

Au-delà, cet ensemble dont il faut veiller à la cohérence s'inscrira davantage dans une action de rayonnement francophone à partir de l'archipel qui sera soutenue par l'Ambassade de France à Ottawa.

Il s'agit d'ancrer l'ensemble dans un environnement régional proche en utilisant le potentiel y compris en mobilisant tous les axes de la coopération régionale avec l'appui de l'Ambassade de France au Canada.

Les moyens et les outils

EUROPE :

- les financements du Fond Européen de Développement (FED) prévus par le Document Unique de Programmation (DOCUP) ;
- Saint-Pierre-et-Miquelon est un PTOM isolé qui peut conclure des accords de partenariats isolés, notamment pour faciliter l'accès des produits locaux.

FRANCE :

- les financements Etat : les fonds existent, et les lignes de subventions doivent être optimisées et faire l'objet de délégation globale dont l'appréciation du montant doit associer le niveau local.

Recherche de dispositif permettant de garantir des ressources pluriannuelles.

L'accès à la défiscalisation doit être réservé aux projets compatibles avec la stratégie globale de développement.

- mise en place des labels ou indications géographiques sous « appellation contrôlée » pour les produits de Saint-Pierre-et-Miquelon ;

- Appui à la démarche commerciale.

- Desserte aérienne ?

SAINT-PIERRE ET MIQUELON :

- Réforme fiscale pour répondre à l'impasse financière des communes et du Conseil général ;

- Mobiliser les ressources, orienter l'épargne locale vers l'investissement productif sur l'archipel ;

- Mutualiser les fonctions d'appui aux entreprises (gestion, comptabilité, juridique...). Atelier relais, pépinières, conseil aux entreprises ;

- Utiliser tous les quotas de pêche ;

- Tenir compte des contraintes d'exploitation imposées par la dimension de l'archipel pour les achats publics dans la mise en concurrence et l'appréciation des offres ;

- Mobiliser l'outil de formation initiale et continue et l'orienter vers les axes correspondants à la stratégie de développement ;

- Instaurer un dispositif de prévention des difficultés des entreprises autour du Comité départemental d'examen des difficultés de financement des entreprises (CODEFI) à créer pour permettre de disposer de tous les outils y compris un accès aux aides financières ;

- Suivi et évaluation de ce schéma de développement autour de groupes de travail associant les services de l'Etat, élus, entreprises.

